

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE SECONDAIRE JOSEPH-HERMAS-LECLERC

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil d'établissement tenue le
5 novembre 2012 à 18 h 45, au local D-028.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Blouin, Annie	Parent
Guillet, Louise	Parent
Poulin, Karine	Parent, PRÉSIDENTE
Lacroix, Sabrina	Enseignante
Lalancette, Céline	Enseignante, trésorière
Leclerc, Hugo	Enseignant
Robitaille, Chantal	Professionnelle non enseignante
Bouchard, Isabelle	Élève
Boulay-Scott, Émilie	Élève

ÉTAIENT ABSENTES

Gingras, Nathalie	Personnel de soutien
Plante, Nancy	Parent, vice-présidente, substitut représ. C.P.
Tilloy, Peggy	Parent, représentante C.P.

Était également présente : Lina Larivière, directrice adjointe

Le secrétariat est assuré par : Sylvie Brunelle, secrétaire de gestion

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M^{me} Karine Poulin accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 50.

M^{me} Lina Larivière, directrice de la 5^e secondaire se présente. Elle remplace M^{me} Liette Béchard ce soir.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

15CE1213-014

Il est proposé par M^{me} Annie Blouin, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

15CE1213-015

Il est proposé par M. Hugo Leclerc, et résolu :

QUE les règles de régie interne soient approuvées telles que présentées en indiquant les dates des prochaines rencontres du conseil d'établissement :

3 décembre 2012 / 21 janvier 2013 / 18 février 2013 / 8 avril 2013 / 27 mai 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

M^{me} Annie Blouin va contacter M^{me} Mélanie Bouthillette, parent qui avait démontré de l'intérêt pour faire partie du CÉ lors de l'assemblée générale du 10 septembre dernier, afin de lui offrir le poste de représentante de la communauté.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2012

15CE1213-016

Il est proposé par M. Hugo Leclerc, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 24 septembre 2012 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

5.1 Suivi :

Si un suivi est nécessaire, le point est à l'ordre du jour d'aujourd'hui, ou le sera lors d'une prochaine rencontre.

6. NOS INTERVENANTS

6.1 Parole au public (LIP ART. 68) :

Aucun public présent.

6.2 Conseil d'élèves (LIP ART. 42, 3^E ET 51) :

M^{me} Isabelle Bouchard informe le CÉ des points suivants :

- Il n'y a pas eu d'élections pour former le conseil d'élèves. Six élèves en font partie.
- Le conseil souhaite offrir une conférence aux élèves en 2013. M. Borduas viendra parler de l'estime de soi.
- Une assemblée générale aura lieu éventuellement afin de présenter le conseil d'élèves aux élèves de l'école.
- Un midi d'activités diverses aura lieu le 5 décembre prochain. Sujets : prévention alcool au volant, MTS et plus.

6.3 Représentante au comité de parents :

Aucun compte rendu puisque la représentante au comité de parents et la substitut sont absentes ce soir.

6.4 Direction :

6.4.1 Portes ouvertes : M^{me} Lina Larivière explique aux membres le bilan des portes ouvertes qui ont lieu le 16 octobre dernier. Bonne participation du personnel mais peu de visiteurs. Une formule de publicité différente est à prévoir pour l'an prochain.

6.4.2 Déjeuner Hermas : M^{me} Lina Larivière informe les membres du déjeuner qui aura lieu le 15 novembre prochain à la cafétéria de l'école à 9 h 30, au coût de 15 \$. Elle décrit également la fonction de la Fondation Hermas qui amasse de fonds lors de déjeuner annuel et lors d'autres activités diverses.

M^{me} Sabrina Lacroix suggère que la Fondation ait recours aux services des élèves en FPT pour la préparation de ce déjeuner annuel afin de minimiser les coûts.

6.4.3 Campagne de financement : Le sujet est reporté à la prochaine rencontre.

6.4.4 Loi 56 (violence / intimidation) : M^{me} Lina Larivière explique aux membres les documents remis à cet effet. Le plan est à finir d'ici le mois de décembre.

6.5 Commission scolaire :

6.5.1 Acte d'établissement : Suite à la vérification du document présenté par la CS, et considérant que celui-ci est conforme à la réalité ;

15CE1213-017

Il est proposé par M^{me} Chantal Robitaille, et résolu :

QUE l'acte d'établissement soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6.5.2 Plan triennal d'utilisation des immeubles : Suite à la vérification du plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CS 2013-2016, et considérant que celui-ci serait conforme en ajoutant à la note 17 le local suivant en gras: « Des locaux servent d'atelier...(locaux S004, **S004.1** et 50% du dépôt s004.2)...reprographie. »

15CE1213-018

Il est proposé par M^{me} Sabrina Lacroix, et résolu :

QUE le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CS 2013-2016 soit approuvé avec la modification identifiée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6.5.3 Critères de sélection de la direction :

15CE1213-019

Il est proposé par M^{me} Sabrina Lacroix, et résolu :

QUE les critères de sélection de la direction soient approuvés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

7. BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

M^{me} Karine Poulin suggère que M^{me} Céline Lalancette prépare une proposition de budget pour la prochaine rencontre.

8. SORTIES, ACTIVITÉS OU DÉRANGEMENTS À L'HORAIRE 2012-2013 (LIP ART. 87, 88)

Les membres prennent connaissance du tableau des activités.

15CE1213-020

Il est proposé par M^{me} Sabrina Lacroix, et résolu :

QUE les sorties, activités ou dérangements à l'horaire soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance reçue.

10. VARIA

Aucun sujet à traiter.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

15CE1213-021

Il est proposé par M. Hugo Leclerc, et résolu :

QUE la séance soit levée, à 20 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Directrice

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

Présidente

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“